



Règlement Tournoi USCAP Pentecôte

Art 1 – Horaires

Le lundi 21 mai 2018, à partir de 9h30 aura lieu au Stade de Peipin un rassemblement U11 et un tournoi U13.

Art 2 – Organisation

Les compétitions se dérouleront selon les règlements U11 et U13 de la FFF et du District des Alpes de Football.

Ce tournoi sera organisé en poules de 4 équipes, quart de finale, demi-finale et finale + matchs de classement pour les équipes ayant perdus en poule.

Le comité organisateur se réserve le droit d'apporter des modifications au présent règlement. Le nombre d'équipe est de 16 dans chaque catégorie.

Art 3 – Inscription

L'engagement sera tenu pour ferme et définitif dans l'ordre de réception des chèques. Les droits d'inscription sont de 30 € par équipe, ou 20 € par équipe à partir de 2 équipes inscrites sans distinctions de catégories.

Art 4 – Licences

Les équipes devront présenter les licences de chaque joueur, éducateur ou dirigeant pour la saison 2017/2018. Les licences seront conservées pendant toute la durée du tournoi.

Art 5 – Classement

Les équipes sont réparties en 4 poules de 4 et disputent un championnat.

- 4 pts le match gagné
- 2 pts le match nul
- 1 pt le match perdu
- 0 pt le match perdu par pénalité

En cas d'égalité entre 2 équipes au classement, il sera tenu compte dans l'ordre de priorité

- du nombre de point obtenu au cours de la phase de poule
- de la victoire de la rencontre opposant les 2 équipes restant à départager
- du goal-average particulier
- du goal-average général

Les 2 premiers de chaque poule sont qualifiés pour la 2ème phase, qui se joue par élimination directe jusqu'à la finale.

En cas d'égalité après le temps réglementaire, une série de 3 tirs au but sera effectuée.

Il n'y aura aucune prolongation lors des rencontres.

Chaque équipe participera au minimum à 5 rencontres.

Contact : Séverine TRON - 06 73 38 73 15

USCAP - UNION SPORTIVE CHATEAUNEUF AUBIGNOSC PEIPIN

Hôtel de Ville 04200 PEIPIN

Siret n°533 319 679 00015 - ✉ uscapeipin.football@gmail.com - Site : uscap.footeo.com

Association loi 1901 - Affiliation FFF n°534156 - Agrément Jeunesse et Sport n° S/04/2014-322



Intermarché



Art 6 – Arbitrage

Le Club organisateur assurera l'arbitrage des rencontres.

Pendant le déroulement de la rencontre, seulement 2 éducateurs ou dirigeants par équipe seront autorisés à accéder au terrain de jeu.

Art 7 – Nombre de joueur

8 joueurs + 2 remplaçants

Art 8 – Temps de jeu

Pour les U11

1 fois 8 minutes

Pour les U13

1 fois 10 minutes pour les matchs de poule

1 fois 15 minutes pour les 1/2 finale et finale

Il ne sera pas permis aux joueurs de participer aux rencontres dans plusieurs équipes.

Art 9 – Responsabilités

Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident durant le tournoi.

L'engagement au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.

Art 10 – Dotation

Chaque équipe sera récompensée. Une coupe par équipe et une récompense individuelle pour chaque participant.

Art 11 - Comportement

Tout comportement non compatible avec l'esprit festif et sportif de ce tournoi pourra être sanctionné par l'exclusion du joueur, de l'éducateur ou du dirigeant concerné.

Art 12 – Divers

Les cas non-prévus par le présent règlement seront examinés par le comité organisateur.

Une buvette avec sandwich sera à votre disposition.

**Des barnums seront mis en place avec des tables (une par équipe).
Prévoyez tout de même la crème solaire.**

L'USCA Peipin vous souhaite de passer une excellente journée.

Contact : Séverine TRON - 06 73 38 73 15

USCAP - UNION SPORTIVE CHATEAUNEUF AUBIGNOSC PEIPIN

Hôtel de Ville 04200 PEIPIN

Siret n°533 319 679 00015 - ✉ uscapeipin.football@gmail.com - Site : uscap.footeo.com

Association loi 1901- Affiliation FFF n°534156 – Agrément Jeunesse et Sport n° S/04/2014-322



Intermarché

